



# Commune de Woluwe-Saint-Pierre

Avenue Charles Thielemans, 93  
1150 Bruxelles  
Tél. : 02.773.05.39  
Courriel : adelmarmol@woluwe1150.be

Le 15 août 2020

## AVIS AUX HABITANTS DE L'AVENUE DE TERVUEREN

Chère Madame, cher Monsieur,

### **Concerne : Réunion de concertation sur le projet régional d'aménagement de piste cyclable sur l'avenue de Tervueren avec la ministre bruxelloise et l'échevin de la Mobilité**

Dans le cadre des propositions régionales d'aménagement d'une piste cyclable sur l'axe sud de l'avenue de Tervueren **entre le Square Léopold II et la rue des Atrébates**, la commune accueillera, à sa demande, **Elke Van den Brandt**, ministre régionale de la Mobilité, le **lundi 31 août 2020 à 18h30, au W:HallI** (Avenue Charles Thielemans 93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre).

Cette rencontre aura pour but de présenter les plans prévus par les services régionaux afin, dans un deuxième temps, de concerter le plus largement possible les riverain.es concerné.es par ces aménagements. Une réunion similaire s'est déjà déroulée à Etterbeek pour la suite du tronçon cyclable jusqu'au Cinquantenaire.

Étant donné le contexte COVID-19 actuel invitant à la plus grande prudence, nous ne pourrons malheureusement accueillir à cette rencontre qu'un maximum de **100 personnes sur base des premier.es** inscrit.es. Aussi, nous demandons qu'**une personne** seulement se porte représentante **par ménage/copropriété** et que celle-ci soit équipée d'un **masque**. Afin de permettre à tout-un-chacun de suivre la rencontre malgré tout, **celle-ci sera diffusée en direct en vidéoconférence**.

Vous trouverez sur la **page Mobilité** du site web de la commune (onglet « Mobilité » situé sous le menu « Commune ») :

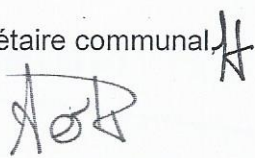
- Le **lien pour inscrire** votre participation à la rencontre ;
- Toutes les **informations pratiques** ainsi que les potentielles **modifications** dans la tenue de l'événement ;
- Les **plans** des aménagements proposés ;
- Le **lien** permettant de suivre la rencontre en direct via une **vidéoconférence** qui sera diffusée le jour de la rencontre (et visible durant les 15 jours suivant l'événement).

Indépendamment de notre volonté et suivant l'évolution de la situation, il est possible que de nouvelles mesures nous contraignent à reporter la réunion à une date ultérieure. **Nous vous encourageons donc à suivre les modifications via le site web de la Commune.**

**Pour participer à la rencontre, les inscriptions sont obligatoires et ouvertes jusqu'au 30 août 2020 ou jusqu'à épuisement des places disponibles.**

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Par ordonnance :

Le Secrétaire communal 

F. van LAMSWEERDE

L'échevin de la mobilité, 

A. PIRSON

Le Bourgmestre, 

B. CEREXHE